

FICHE DE POSTE Psychomotricien(ne)

Elaborée par : D CHAUMEL ; S THOMASSON

Date de Création : décembre 2016

Validée par : N. ALVY, Directrice des soins

Date de mise à jour : Aout 2022

CADRE STATUTAIRE

Filière : Soins de rééducation

Catégorie : B

Corps : psychomotricien

Grade : normal ou supérieur

IDENTIFICATION DU POSTE

Site : CMP polyvalent de MONTIGNAC, SARLAT, CENTRE HOSPITALIER de Périgueux

Pôle : Psychiatrie

Centre de responsabilité : Centre Hospitalier de PERIGUEUX

Unité : CMP de MONTIGNAC/SARLAT

Secteur : infanto-juvénile

Horaires et rythme de travail :

50% sur la Base de 35 heures hebdomadaires

Réparties du lundi au vendredi

Amplitude horaire 9h/19h

En cas de nécessité de service, les horaires pourront être modifiés pour assurer la sécurité et la continuité des soins.

REPERTOIRE DES METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

(RMFPH)

Famille : Soins

Sous-famille : rééducation

Code Rome : 24313

Code métier : 05170

POSITIONNEMENT DU POSTE : CMP polyvalent de MONTIGNAC, SARLAT

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

- D . SAFRANEZ-CASTELLOT, Coordonnateur des soins
- V. PAGE, Cadre de pôle
- S.THOMASSON, Cadre de santé

LIAISONS FONCTIONNELLES :

Travail en collaboration :

- l'équipe pluridisciplinaire de la CMP (médecin, psychologue, secrétaire)
- les équipes du secteur 24 I 02 (CMP, CATTP enfants et adolescents)
- les différents partenaires du soin (médico-social, éducation nationale) extérieurs

MISSIONS ET ACTIVITES

MISSIONS

Objectif : Prise en charge d'enfants de 0 – 18 ans présentant des troubles envahissants du développement (troubles du spectre autistique), des dysharmonies évolutives ou troubles psychotiques.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Réalisation et interprétation de bilans psychomoteurs chez l'enfant puis prises en charge, après validation médicale
- Prise en charge individuelle.
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Participation à l'élaboration, la mise en place et le suivi du projet de soin individualisé de l'enfant

- Collaboration avec les équipes dans la prise en charge psychologique et corporelle de l'enfant
- Rédaction et argumentation des comptes rendus de prise en charge, de travaux de synthèse
- Participation aux réunions cliniques sur la CMP, en lien si besoin avec les professionnels du secteur infanto-juvénile
- Traçabilité des actes de soins effectués.
- Participation au projet d'établissement, au projet de pôle et du service

ACTIVITES SPECIFIQUES

- Travaux d'études et partage des données avec l'équipe pluridisciplinaire, afin d'enrichir les pratiques.

COMPETENCES/APTITUDES REQUISES

Capacité d'écoute, d'empathie et de non jugement des personnes.

Capacité de travail en équipe, en interdisciplinaire.

Capacité à transmettre, rendre compte, faire part de ses questionnements, en équipe pluridisciplinaire.

Capacité d'analyse réflexive sur ses propres pratiques.

Capacité à maîtriser ses émotions, à maintenir la bonne distance thérapeutique au vu des situations rencontrées.

Capacité à produire des écrits professionnels pertinents.

COMPETENCES PREVALENTES OU SAVOIR FAIRE

Capacité à être en relation avec l'enfant.

Expérience en psychopathologie de l'enfant.

Capacité de mise en œuvre de prise en charge en psychomotricité.

Maîtrise de l'entretien dans la relation d'aide.

Capacité d'analyse et d'évaluation de la clinique de l'enfant .

Capacité à faire preuve de créativité et proposer des médiateurs relationnels

Capacité à proposer des pistes d'investigation supplémentaires au vu de l'observation clinique de l'enfant.

CONNAISSANCES

Connaissance du développement psychomoteur de l'enfant et adolescent.

Connaissance de la clinique psychiatrique de l'enfant et adolescent.

Connaissance et utilisation d'outils d'évaluation et de rééducation (tests psychomoteurs) .selon les recommandations des bonnes pratiques de l'HAS.

Connaissance de la législation concernant les soins aux mineurs.

Connaissance de la notion de « cadre de thérapeutique »

FORMATIONS/QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme d'Etat de psychomotricien.